

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)
Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX06300351800324-07TPE01

GAEC DE BOUTET
LIEU DIT BOUTET
46800 BAGAT EN QUERCY

Facture du 04/03/2025 n° 10221492294



Montant Hors TVA	851,14 €
Montant TVA (payée sur les débits)	153,44 €
Facture TTC	1 004,58 €

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 2193336216
Compte commercial : 1-INGY-51

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 316915917

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non
résidentiels Option HC 18kVA

Nom du client
EARL DE BOUTET

Lieu de consommation
Référence acheminement : 23472358887839
LIEU DIT BOUTET
46800 BAGAT EN QUERCY

Montant total à payer (TTC) 1 004,58 €

à régler avant le 19/03/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 11,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 04/05/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 03/04/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519221933362162190119400020403

GAEC DE BOUTET
LIEU DIT BOUTET 46800
BAGAT EN QUERCY

TIPSEPA
EST

Montant en euros
1 004,58



IBAN : FR76 1780 7008 4035 4219 9523 005
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification
règlement

922193336216219011940002

DATE

SIGNATURE

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

102214922949 GAEC DE BOUTET 17807008403542199523005

001583040321 88922193336216219011940002906151 100458

EARL DE BOUTET

Détail de votre facture du 04/03/2025 n° 10221492294

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels

Option HC 18kVA

Réf. de votre contrat 1-AKP-1135

Prix réglementés

Souscrit depuis le 14/02/1980

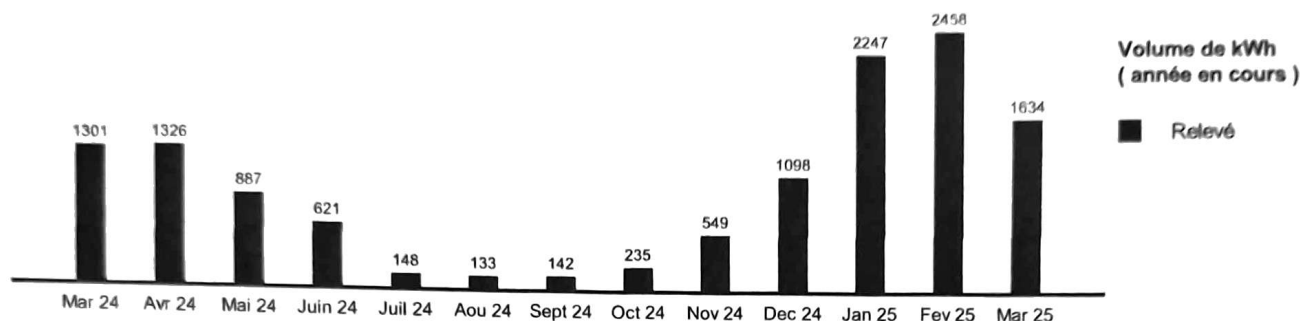
Données Point de Livraison

LIEU DIT BOUTET 46800 BAGAT EN QUERCY

Réf Acheminement Electricité : 23472358887839

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				693,02 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	50,61 €	Taux de TVA
Régularisation abonnement	du 01/01/2025 au 28/02/2025	23,40 €/mois	-46,80 €	5,50 %
Abonnement	du 01/01/2025 au 31/01/2025	23,40 €/mois	23,40 €	5,50 %
Abonnement	du 01/02/2025 au 28/02/2025	24,67 €/mois	24,67 €	5,50 %
Abonnement	du 01/03/2025 au 30/04/2025	24,67 €/mois	49,34 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 4 092 kWh	Prix unitaire HT	642,41 € Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 03/01/2025 au 31/01/2025	1 517 kWh	19,110 c€/kWh	289,90 € 20,00 %
Electricité Heures pleines	du 01/02/2025 au 02/03/2025	1 211 kWh	13,760 c€/kWh	166,63 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	du 03/01/2025 au 31/01/2025	782 kWh	15,480 c€/kWh	121,05 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	du 01/02/2025 au 02/03/2025	582 kWh	11,140 c€/kWh	64,83 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 35,77 €, et la part variable est de 263,76 €

Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	Taux de TVA
Pénalités diverses			41,58 €	HT
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10217073209 du 04/01/2025			1,58 €	Taux de TVA
Indemnité forfaitaire pour la facture 10217073209 du 04/01/2025			40,00 €	Non soumis
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)			116,54 €	Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période du 03/01/2025 au 31/01/2025	Assiette 2 299 kWh	Prix unitaire HorsTVA 2,10000 c€/kWh	Taux de TVA 20,00 %

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

BOUTET

Recevez votre facture du 04/03/2025 n° 10221492294

Données contrat

N° Bleu pour clients non résidentiels Option

N° 18kVA

Réf. de votre contrat 1-AKP-1135

Prix réglementés

Souscrit depuis le 14/02/1980

Données Point de Livraison

LIEU DIT BOUTET 46800 BAGAT EN QUERCY

Réf. Acheminement Electricité : 2347235887839



3 / 4

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 01/02/2025 au 02/03/2025	1 793 kWh	3,37000 c€/kWh	60,42 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 03/01/2025 au 03/03/2025	35,77	21,93 %	7,84 € 5,50 %

Total Hors TVA pour ce site

851,14 € Hors TVA

TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

Assiette 153,44 €

Total non soumis à la TVA

41,58 € 0,00 €

TVA à 5,50%

58,45 € 3,22 €

TVA à 20,00%

751,11 € 150,22 €

Total TTC pour ce site

1 004,58 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 036 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 1H30-7H30 12H30-14H30

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	10802 le 03/01/2025	12424 le 03/02/2025
Heures creuses	4372 le 03/01/2025	5208 le 03/02/2025
Heures pleines	12424 le 03/02/2025	13530 le 03/03/2025
Heures creuses	5208 le 03/02/2025	5736 le 03/03/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprisesL'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ouwww.edf.fr/collectivites

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité ont évolué au 01/02/2025. Votre facture intègre la régularisation du prix de votre abonnement depuis cette date.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien

dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix

concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr